

Votre enfant va terminer le cycle de la maternelle. **Il est obligatoire pour la poursuite de sa scolarité de l'inscrire en élémentaire.**

Les inscriptions scolaires pour la 1<sup>ère</sup> année du cycle élémentaire **CP** sont ouvertes au Guichet Unique **jusqu'au vendredi 12 mars 2021 inclus.**

**Nous vous invitons à contacter le Service Education au 04 94 08 69 44 du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 afin de convenir d'un rendez-vous.**

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous avec l'un des 2 parents ou un représentant légal.

A noter, dans le cas de foyer séparé avec autorité parentale conjointe et sans jugement officiel, l'accord et la présence des 2 parents seront demandés.

Vous voudrez bien vous munir :

D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Du carnet de vaccinations

Du livret de famille en intégral

De la décision de justice fixant la garde et la résidence habituelle de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce.

**Merci de nous informer si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2021.**